

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 22 FEVRIER 2016

Le conseil municipal a été convoqué le 11 février 2016, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Aménagement du centre bourg : validation du projet définitif et demandes de subvention
2. Informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine ROBILLARD, Nicolas MENNETRIER, Patricia HONNET, Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Philippe DAMASE, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Ninetta NUNINGER, Clément CONTINANT, Marion HORNBECK, Robert BESANÇON, Denis PHILIPPE, Nancy MOLIÈRES, Véronique STOLTZ, Véronique DUCHAMP, Stéphane GAUCHER, Laurence FOURNIER

Absents excusés :

Jacky CADOT donne pouvoir à Christine ROBILLARD  
Robert MOCQUARD donne pouvoir à Clément CONTINANT  
Valérie PELLERIN donne pouvoir à Marion HORNBECK  
Vincent BLANCHOT

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2015 et désigné Mme Véronique DUCHAMP, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Madame HONNET explique au conseil municipal la nécessité de le réunir en urgence pour délibérer sur la demande de subventions à formuler au conseil départemental pour aider la commune à financer le projet d'aménagement du centre bourg.

Sur proposition du maire, le conseil municipal :

- valide le projet définitif qui tient compte des observations des riverains émises lors de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2016 et de celles émises par le conseil municipal en novembre 2015 - la tranche ferme est évaluée à 1 007 544,11 € HT sachant que les tranches conditionnelles sont évaluées à la somme totale de 704 152,20 € HT ;
- sollicite une subvention du conseil départemental et de monsieur BAROIN, sénateur de l'Aube ;
- accepte de contracter l'emprunt correspondant.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h.

Le Maire,

Marcel SPILMANN